

ÉPHÉSIENS

(Introduction)

L'auteur : L'apôtre Paul

Date de rédaction : Plusieurs s'accordent à une date peu après l'année 60 lors du premier emprisonnement de l'apôtre Paul à Rome. C'était aussi à ce temps-là que l'apôtre Paul avait écrit Colossiens, Philippiens et Philémon. Cette lettre a été apportée dans la province asiatique par Tychique (6.21, 22)

L'arrière plan d'Éphèse :

Ville de Lydie, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, à l'embouchure du Caystre, à mi-chemin entre Milet au S. et Smyrne ou N. Éphèse était placée à la jonction des voies commerciales naturelles, sur l'artère principale allant de Rome à L'Orient. Elle possédait le célèbre temple d'Artémis (Diane) représentant une divinité mère dont le corps était couvert de mamelles.

Lors de l'empire Romains, Éphèse a été faite la capitale de la province romaine d'Asie. La ville avait souffert beaucoup du tremblement de terre de l'an 29 de notre ère, mais l'empereur Tibère l'a reconstruite. De nombreux Juifs, possesseurs du titre de citoyens romains, résidaient à Éphèse et y maintenait une synagogue. (Actes 18.19)

Activité Missionnaire :

1. Actes 18.18 à 21 : À la fin de son second voyage missionnaire, Paul, en route pour Jérusalem, accorde une brève visite à Éphèse et prêche dans la synagogue. Il laisse Aquilas et Priscille dans cette ville, pour qu'ils y poursuivent l'œuvre.
2. Actes 19.1 à 10 : Lors de son 3^e voyage, Paul travaille au moins 2 ans et 3 mois à Éphèse. Il quitte la ville après l'émeute provoquée par Démétrius, fabricant de maquettes en argent du

temple. Celui-ci redoutait pour son métier les effets de la prédication de l'apôtre. (Actes 19.23 à 34).

3. Actes 20.1 cp à 1 Ti 1.3 et 4 : Après que le tumulte a eu cessé, Paul est parti pour aller en Macédoine. C'était à ce temps-là qu'il avait laissé Timothée à Éphèse pour que l'Église soit bien établie dans la saine doctrine.
4. Actes 20.16 à 38 : Plus tard, Paul, en se hâtant pour se trouver à Jérusalem le jour de la Pentecôte, a passé devant Éphèse sans vouloir s'y arrêter. Cependant, l'apôtre a trouvé nécessaire d'envoyer chercher à Éphèse des anciens afin qu'il les exhorte, les encourage et leur donne un avertissement. On voit dans les Actes 20.36 à 38 l'affection que ces disciples de Christ avaient pour Paul. L'Église à Éphèse a été fondée par l'apôtre Paul. En totale, il était là pendant trois ans et il avait formé de fort liens auprès de ses gens.

Destinataires : La lettre s'adresse aux saints à Éphèse et aux fidèles en Jésus-Christ. Alors, nous pouvons déduire qu'il s'agit d'une épître à l'intention de cette Église, mais aussi elle est destinée à toutes les communautés de la province d'Asie (cp à 1 Co 1.2).

Contenu : L'épître la plus structurée des lettres de Paul. Elle ne répond à aucune situation précise d'une Église et ne réfute aucune erreur ou hérésie particulière. Le but de Paul est de donner à toutes ces églises plus ou moins jeunes un enseignement solide sur les fondements de la foi et de la vie chrétienne. Sachant que les Églises étaient menacées, Paul veut laisser un condensé de l'essentiel à croire et à vivre – n'étant pas sûr de pouvoir continuer son ministère oral auprès d'elles. L'épître aux Éphésiens expose le plan de Dieu depuis avant la création et le poursuit jusqu'à sa consommation dans l'Éternité. Son thème majeur est l'Église, corps de Christ, vue sous l'aspect universel, dans laquelle Juifs et Grecs ont été unis pour former une nouvelle humanité (2.11-12, 15-16), une seule famille (1.5; 2.19, 4.6; 5.1) dans laquelle s'effacent toutes les barrières échafaudées par les hommes.

Dans les chapitres 1 à 3 on voit la partie doctrinale. Ces chapitres présentent les privilèges des chrétiens : grâce à l'œuvre du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1.13-14), un nouveau peuple de Dieu a été constitué

(2.1-10), réconciliant Juifs et païens (2.11-22). Dans cette présentation s'insère une parenthèse sur le ministère de Paul auprès de ce nouveau peuple (3.1-13) et deux prières en sa faveur (1.15-23; 3.14-21)

Les chapitres 4-6 exposent les responsabilités découlant des privilèges chrétiens : notamment des obligations spirituelles : conserver l'unité de l'Esprit (4.1-16) morales : rompre avec la conduite païenne (4.17-5.20), et domestiques : nouvelles relation entre maris et femmes, parents et enfants, maîtres et esclaves (5.21-6.9). Chapitre 6.10-20 décrit la vie nouvelle comme un combat constant.

On voit aussi dans cette épître un enseignement précis au sujet du Saint-Esprit.